

Greenw’Innovation Challenge CONSTRUCTION– visioGIC – 2021 Cadre de fonctionnement

Ce document est inspiré du règlement d’ordre intérieur de l’Hacktion commando proposé par Héraclès en avril 2018. Il cadre le fonctionnement de l’édition 2021 de notre visioGIC, les 25, 26 mars et 1^{er} avril.

Pour prendre part au GIC, tout participant aura accepté les présentes conditions de participation (processus d’inscription en ligne).

Bon visioGreenw’Innovation Challenge 2021 !!!

Introduction

La mise en place de nouveaux modes de collaboration soulève des enjeux organisationnels inédits. Il est indispensable de définir en amont et avec clarté les liens et les responsabilités de tous les participants.

La démarche du Greenw’Innovation Challenge repose sur la coopération et donc le décroïsonnement. Elle privilégie les pratiques de l’innovation dite ouverte.

Nous proposons quelques règles permettant d’accompagner les échanges, en toute agilité et transparence, dans un cadre serein et formalisé, nécessaire à une confiance mutuelle. Celles-ci ne suppriment pas la mise en place de dialogues et de négociations entre les différentes parties prenantes au sein d’une équipe.

L’objectif de la mise en place de l’événement **Greenw’Innovation Challenge** est de **donner aux participants l’envie d’innover en se faisant confiance, en s’appuyant sur des outils et techniques qu’ils auront pu s’approprier, en s’intégrant dans des groupes où la collaboration permet d’accéder à plus d’intelligence collective et de générer plus de projets communs.**

Par l’organisation de l’édition de mars-avril 2021, GreenWin souhaite s’inscrire dans l’optique économique particulière actuelle, aux niveaux wallon, belge, européen. L’ensemble de la chaîne de valeur de la construction est identifiée comme moteur essentiel d’une relance économique positive. Deux enjeux seront particulièrement soutenus financièrement : la rénovation pour une haute performance énergétique des bâtiments sur leur durée de vie et la circularité.

Conditions de participation

L’événement **Greenw’Innovation Challenge** est ouvert à toute personne intéressée par l’innovation, issue des organisations membres du pôle GreenWin, membres de ses partenaires (essenscia Wallonie, CCW, DENUO, CSTC), ou sur invitation, et ayant procédé à l’inscription auprès du pôle Greenwin.

L’ensemble des participants s’engage à faire preuve de loyauté, de courtoisie à l’égard de l’équipe mise en place par l’organisateur mais aussi des autres participants de manière à préserver l’esprit qui préside l’événement **Greenw’Innovation Challenge**. Dans le cas contraire, l’organisateur se réserve le droit d’exclure un participant dont il estime que le comportement nuit de quelque manière que ce soit à l’événement **Greenw’Innovation Challenge**.

En cas de non-respect, par l’un des participants ou l’un des experts, du présent cadre de fonctionnement, l’organisateur se réserve la possibilité de l’exclure de l’événement **Greenw’Innovation**

Challenge sans formalité, sans que le participant, l'expert puisse demander ou prétendre à réparation de ce fait.

Le participant est conscient que l'objectif de l'événement est de susciter des collaborations qui se traduiront par le montage de projets. Il s'implique dans le visioGIC dans cet état d'esprit.

Modalités et inscription

L'événement **Greenw'Innovation Challenge 2021** de printemps se fait par modalités numériques. **xFIVE scrl** gère et organise les **modalités numériques et méthodologiques** de l'événement. Chaque participant accepte que les coordonnées utiles pour ces modalités lui soient transmises par GreenWin (courriel, prénom et nom, fonction, numéro de téléphone). Il fournira également une photo mode portrait aux organisateurs.

Le **visioGreenw'Innovation Challenge 2021** se déroule le jeudi 25 mars de 16h30 à 19h, ainsi que les vendredi 26 mars et jeudi 1^{er} de 8h30 à 13h, en ligne. Chaque participant doit être connecté par ordinateur, doté d'une caméra et d'un micro fonctionnels. Il doit avoir l'autorisation de son entreprise, si nécessaire, de travailler via l'application TEAMS et MIRO (restrictions éventuelles à lever par le service IT interne).

Le processus d'inscription :

- Manifestation d'intérêt auprès de Tara Mc Carthy, via courriel à tara.mccarthy@greenwin.be ou par téléphone ou encore via le formulaire prévu sur le site web du Pôle ;
- A l'issue du processus de composition des groupes thématiques, les participants seront invités à confirmer leur inscription en ligne via le site web du Pôle – confirmation incluant l'acceptation des présentes conditions de participation et déclenchant la facturation de la Participation Aux Frais – P.A.F..

Le signataire s'engage à ce que sa P.A.F. soit réglée dans les délais repris sur la facture qui sera envoyée électroniquement par le Pôle GreenWin.

L'inscription comprend le **droit de participer à l'événement Greenw'Innovation Challenge** ainsi que de **bénéficier de l'intervention des coaches méthodologiques**. La participation aux frais comprend **l'accompagnement méthodologique et la mise à disposition des documents**, ainsi **qu'une réunion, pour chaque groupe, avec l'équipe projet de GreenWin, après l'événement**. L'objectif sera alors d'**identifier un leader pour la suite des travaux**, parmi les participants. Chaque groupe bénéficiera de **l'accès à la plateforme MIRO** pour continuer les travaux. A l'issue de l'édition, chaque participant recevra un extrait des productions en format PDF.

Déroulement de l'événement **Greenw'Innovation Challenge Printemps 2021**

Les organisateurs mettent à disposition un espace virtuel de travail ainsi qu'une méthodologie structurée. Les coaches d'xFIVE assurent le déroulement structuré de l'opération, et **prévoient une prise en main des outils numériques avant le démarrage du processus**, pour assurer que chaque participant soit à l'aise sur ses compétences informatiques, le temps de l'événement.

Toutes les équipes fonctionnent en parallèle.

Phase 1 - 25 mars PM : 16h30 (accueil) - 19h00 : lancement et introduction par GreenWin et le CSTC

Phase 2 - 26 mars AM : 8h30 (accueil) – 13h00

Phase 3 - 1 heure dans la semaine pour enrichir la phase 2

Phase 4 - 1^{er} avril AM : 8h30 (accueil) – 13h00

Chaque groupe identifiera les modalités qu'il veut donner au temps entre chaque séance, de manière collaborative.

Confidentialité

Constituent des « informations confidentielles » au sens du présent règlement l'ensemble des informations matérielles de quelle que nature que ce soit notamment administrative, commerciale, financière, fiscale, juridique et économique qui ont été, sont ou seront communiquées par l'organisateur, les experts ou un participant à un autre participant directement ou indirectement, par écrit quel qu'en soit le support, par remise de documents papiers ou électroniques, à condition de porter la mention « confidentiel » ou tout autre indication analogue.

Ne constituent pas des informations confidentielles :

- i. les informations actuellement accessibles ou devenant accessibles au public sans manquement aux termes du présent règlement de la part du participant,
- ii. les informations légalement détenues par le participant avant leur divulgation par l'organisateur ou les experts,
- iii. les informations ne résultant ni directement ni indirectement de l'utilisation du tout ou partie des informations confidentielles,
- iv. les informations valablement obtenues auprès d'un tiers autorisé à transférer ou à divulguer lesdites informations
- v. les informations de nature technique et scientifique.

Pour être considérées comme confidentielles, les informations révélées oralement seront confirmées par écrit avec la mention « confidentielle » ou tout autre indication analogue, dans les 5 jours de la divulgation orale.

Le participant comme l'expert s'engagent pendant la durée de l'événement **Greenw'Innovation Challenge** et pendant une période de trois ans après la fin de l'événement à :

- i. ne pas utiliser les informations confidentielles à des fins autres que la participation à l'événement **Greenw'Innovation Challenge** dans les conditions du règlement,
- ii. prendre toute précaution nécessaire utile et raisonnable pour protéger les informations confidentielles,
- iii. ne divulguer les informations confidentielles à quiconque par quelque moyen que ce soit, sauf aux autres membres de sa table strictement pour mener à bien leur projet pendant l'événement **Greenw'Innovation Challenge**.

A l'issue de l'événement **Greenw'Innovation Challenge**, le participant comme le pool d'experts supprimera toutes les informations confidentielles quel que soit leur support, obtenues dans le cadre de l'événement **Greenw'Innovation Challenge** à la première demande du propriétaire de l'information confidentielle.

Propriété intellectuelle sur les inventions et le savoir-faire technique et utilisation de données

L'organisateur entend éviter les risques juridiques de contamination afférents à l'échange d'informations techniques et scientifiques.

Les participants renoncent à exercer toute action en revendication à l'égard des autres participants, sur les inventions ou le savoir-faire technique communiqués dans le cadre du challenge.

En vue d'éviter les risques de contamination, les participants sont invités à protéger les inventions qu'ils entendent communiquer, par un brevet ou une demande de brevet, avant leur divulgation aux autres participants. Ils sont aussi invités à ne pas communiquer de savoir-faire ou secrets d'affaires aux autres participants.

En aucun cas l'organisateur ne pourra voir sa responsabilité engagée par un participant ou tout autre tiers concernant une question relative à la propriété intellectuelle de solutions issues de l'événement

Greenw’Innovation Challenge. Les risques relatifs à la propriété actuelle et assimilés sont assumés exclusivement par chaque participant au sein de son équipe.
Plusieurs parties peuvent convenir entre elles d’un régime dérogatoire au présent paragraphe.

Respect des droits antérieurs sur la propriété intellectuelle non-technique

Toutes les créations originales, bases de données, dénominations, marques ou autres signes distinctifs ne peuvent être utilisés, reproduits, représentés par un participant que si :

- i. il détient les droits sur ces éléments,
- ii. ces éléments sont libres de droit,
- iii. il y est autorisé par celui qui détient les droits sur ces éléments.

Toutes les créations originales, bases de données, dénominations, marques, autres signes distinctifs présents sur les pages du site de l’organisateur et plus particulièrement dédié à l’événement **Greenw’Innovation Challenge** demeure la propriété exclusive de leurs auteurs ou de leur déposant. Cependant, la reproduction et la représentation de tout ou partie de ces éléments sont autorisées aux participants et aux experts à titre gracieux dans le strict cadre de sa participation à l’événement **Greenw’Innovation Challenge**.

Le participant accepte de la même manière la reproduction et la représentation à titre gracieux de tout ou partie de ses créations, dénominations, marques, ou autres signes distinctifs par l’organisateur dans le cadre strict de cet événement **Greenw’Innovation Challenge**. Le participant garantit l’organisateur contre d’autres revendication de tiers sur ces éléments.

Exploitation de création

Les usages développés par les hackathons, living Labs et autres workshops d’innovation collaborative sont souvent liés à des secteurs où les innovations se succèdent rapidement. Le réflexe de protection des productions doit donc être adapté. L’approche **Greenw’Innovation Challenge** encourage ainsi une posture de primauté plus que de monopole, l’accélération plus que la protection. Cependant, cette ouverture n’est possible que dans un cadre clair où l’initiative, le partage de savoirs, la mutualisation et la prise de risque sont acceptés par les parties prenantes. A ce titre, les membres de l’équipe opérationnelle du pôle GreenWin s’inscriront dans une logique de confidentialité dans le suivi qui sera mis en œuvre après le 1^{er} avril. xFIVE, CCW et Essenscia Wallonie, DENUO, CSTC, intervenants et partenaires sont également tenus à cette confidentialité.

Tout ce qui est conçu et développé durant cette session de travail est considéré comme propriété de chacun des participants de la session de travail et tout ce qui est développé par la suite appartient à celui qui l’aura développé compte tenu du caractère public du résultat de cette session de travail (limité aux participants à la session de travail).

En aucun cas l’organisateur ne pourra voir sa responsabilité engagée par un participant ou tout autre tiers concernant une question relative à la propriété intellectuelle de solutions issues de l’événement **Greenw’Innovation Challenge**. Les risques relatifs à la propriété actuelle et assimilés sont assumés exclusivement par chaque participant au sein de son équipe.

Chacun des participants s’engage à ne divulguer ni laisser divulguer à quiconque, personne physique ou morale, les informations qui lui seront remises par un autre volontairement ou fortuitement, et dont elle aurait connaissance à l’occasion de l’événement **Greenw’Innovation Challenge**, quelle qu’en soit la nature, écrite ou orale et sur quelque support que ce soit.

Chacun des participants s’oblige à porter les termes du présent accord à la connaissance des membres de son personnel qui auront une nécessité à connaître ou qui pourraient avoir accès aux informations telles qu’elles sont définies au présent règlement.

Protection des données personnelles

Conformément à la loi relative à la vie privée, le participant, l'expert, bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Droit à l'image

A des fins de promotion, l'événement **Greenw'Innovation Challenge** pourrait être filmé et/ou photographié, de manière virtuelle. Les participants, les experts accordent à l'organisateur le droit d'utiliser à titre gratuit son image et sa voix dans une finalité de promotion de l'événement **Greenw'Innovation Challenge** et des activités en général du pôle GreenWin. Cette autorisation est valable pour tous supports vidéo, photo, audio pour le monde entier et pour toute la durée d'exploitation des supports.

Si le participant, l'expert estime qu'une captation d'image relative à son projet ou à lui-même peuvent lui causer un trouble anormal, il lui appartient de le signaler par écrit au pôle GreenWin au préalable.

Greenw'Innovation Challenge : l'après 1^{er} avril 2021.

Vous aurez vécu une méthodologie, éventuellement nouvelle pour vous. Vous pourrez la reproduire au sein de vos équipes, pour stimuler la créativité au service de l'innovation. Chaque groupe aura initié la rédaction d'une ou de plusieurs fiches projets. **L'équipe opérationnelle du pôle GreenWin restera aux côtés des groupes qui auront vu le jour, pour les emmener vers la co-construction d'un projet collaboratif de recherche/ de plateforme/ de filière/ de démonstrateur : une date de réunion de suivi sera fixée avec le groupe à l'issue de la phase 4.**